Résolution sur les violations de la liberté des médias et la sécurité des journalistes en Géorgie

2022/2702(RSP) - 09/06/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les violations de la liberté des médias et la sécurité des journalistes en Géorgie.

Le texte adopté en plénière a été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

L'environnement des médias en Géorgie, après plusieurs années d'amélioration, s'est rapidement détérioré au cours des dernières années et un nombre sans précédent d'agressions physiques violentes contre des journalistes s'est produit depuis les violences de masse contre la marche des fiertés de Tbilissi le 5 juillet 2021, ce qui a conduit à la dégradation significative de la Géorgie dans le classement mondial de la liberté de la presse.

Le Parlement a exprimé son inquiétude quant à la détérioration significative de la situation des médias et de la sécurité des journalistes en Géorgie au cours des dernières années, malgré le solide cadre juridique de la Géorgie pour garantir la liberté d'expression et la liberté des médias.

Les députés ont appelé les autorités géorgiennes à :

- enquêter de manière approfondie sur tout cas de violence et poursuivre les personnes responsables de l'incitation et de la réalisation d'attaques violentes contre des journalistes et d'autres travailleurs des médias, ce qui permettrait de remédier à l'impression d'impunité de ces crimes;

- limiter l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) qui visent les défenseurs des droits de l'homme et les représentants des médias, et qui servent à inhiber leur travail critique et indépendant;

- garantir la liberté des médias, ce qui devrait impliquer l'indépendance éditoriale, la transparence de la propriété des médias et la couverture pluraliste, impartiale et non discriminatoire des opinions politiques dans les programmes des diffuseurs privés et, en particulier, publics, notamment pendant les campagnes électorales;

- garantir un accès sans entrave aux informations qui sont censées être accessibles au public et assurer la sécurité, la protection et l'autonomisation des journalistes et autres professionnels des médias;

- mener des enquêtes efficaces sur le scandale des écoutes téléphoniques et mettre en place des mécanismes appropriés de contrôle démocratique de la surveillance et de la collecte de données par les institutions publiques;

- libérer l'ancien président Mikhaïl Saakachvili de prison pour des raisons humanitaires afin de lui permettre de suivre un traitement médical approprié à l'étranger;

- s'abstenir d'interférer dans la liberté des médias ou de poursuivre des affaires judiciaires à motivation politique contre les propriétaires ou les représentants des médias;

- développer des programmes d'éducation aux médias pour ses citoyens, prendre des mesures actives pour prévenir les campagnes de désinformation menées par des acteurs étrangers ou nationaux contre le pays.

Le Parlement a condamné la condamnation de Nika Gvaramia, directeur de la principale chaîne de télévision pro-opposition Mtavari, le 16 mai 2022, qui a mis en évidence la méfiance persistante à l'égard du système judiciaire géorgien. En outre, il s'est déclaré préoccupé par le rôle destructeur joué par le seul oligarque, Bidzina Ivanishvili, dans la politique et l'économie de la Géorgie, et par le niveau de contrôle qu'il exerce sur le gouvernement et ses décisions, y compris celles relatives à la persécution, pour des motifs politiques, des journalistes et des opposants politiques. Les députés ont demandé au Conseil d'envisager d'imposer des sanctions personnelles à Ivanishvili pour son rôle dans la détérioration du processus politique en Géorgie.

Enfin, la résolution a appelé les autorités géorgiennes à respecter les normes les plus élevées en matière de démocratie, d'État de droit et de libertés fondamentales, telles que la liberté des médias. Si la Géorgie remplit ces conditions, le Parlement demandera aux institutions de l'UE d'œuvrer à l'octroi du statut de candidat à l'UE à la Géorgie.